

Rapport sur le Prix et la Qualité du Service public de l'eau potable et de l'Assainissement

Exercice 2025

-

Service Public d'Assainissement

**Communauté d'Agglomération Epernay
Coteaux et Plaines de Champagne**

Rapport relatif au prix et à la qualité du service public d'assainissement pour l'exercice 2025 présenté conformément à l'article L.2224 5 du code général des collectivités territoriales.

Sommaire

1. Patrimoine du service	3
1.1. Présentation du territoire desservi	3
1.2. Cadre contractuel	4
1.2.1. Les contrats	4
1.2.2. Les avenants	4
1.3. Abonnés et population desservie	5
1.4. Réseau et ouvrages de traitement	5
1.5. Volumes facturés	12
1.6. Autorisations de déversements d'effluents industriels (D.202.0)	13
2. Traitement et conformité	14
2.1. Conformité de traitement	14
2.2. Conformité de gestion des boues	15
3. Assainissement non collectif	17
4. Données financières	19
4.1. Tarification du service	19
4.2. Recettes/Dépenses	20
4.3. Performance financière	20
4.3.1. Montant des Travaux engagés	20
4.3.2. Etat de la dette du service	21
5. Actions de solidarité et de coopération décentralisée dans le domaine de l'assainissement	22
5.1. Abandons de créance ou versements à un fonds de solidarité	22
5.2. Opérations de coopération décentralisée (cf. L 1115-1-1 du CGCT)	22
6. Annexes	23
6.1. Annexe 1 - Données patrimoine	24
6.2. Annexe 2 – Volumes	25
6.3. Annexe 3 – Traitement et conformité	26

Préambule

La Communauté d'Agglomération Epernay, Coteaux et Plaine de Champagne (CAECPC) regroupe 47 communes pour une population totale de 46 800 habitants (INSEE 2022).

Elle exerce les compétences eau potable, assainissement collectif, gestion des eaux pluviales urbaines et assainissement non collectif sur l'ensemble de son territoire depuis le 1^{er} janvier 2020.

La collectivité a délibéré en 2021 pour la mise en place d'une régie à simple autonomie financière à compter du 1^{er} janvier 2022.

En 2025, plusieurs modes de gestion ont co-existé sur le territoire :

- Exploitation en DS3P du système d'assainissement d'Epernay-Mardeuil par un délégataire, Suez, depuis le 01/07/2022 et pour une durée de 8 ans ;
- Exploitation en Régie de tous les autres systèmes d'assainissement.

Ce rapport présente les indicateurs réglementaires **Assainissement** conformément à l'article L.2224 5 du code général des collectivités territoriales. Ceux-ci sont mis en exergue dans les tableaux récapitulatifs via une codification en rouge du type **VP.077 ; DC.192...**

1. Patrimoine du service

1.1. Présentation du territoire desservi

Le territoire de la **Communauté d'Agglomération Epernay Coteaux et Plaine de Champagne** (CAECPC dans la suite du rapport) comporte **47 communes**.

La compétence assainissement collectif comprend les missions suivantes : Collecte des eaux usées, contrôle des raccordements au réseau public de collecte, épuration des eaux usées, élimination des boues produites.

En 2025, la compétence Assainissement collectif est assurée **en Régie** sur les communes de AVIZE, BERGÈRES-LÈS-VERTUS, BLANCS-COTEAUX (Vertus, Voipreux, Oger, Gionges), CRAMANT, CUIS, GIONGES, GRAUVES, LOISY-EN-BRIE, LE MESNIL-SUR-OGER, MOSLINS, VERT-TOULON, VILLERS-AUX-BOIS, VOIPREUX, MANCY et MONTHELON.

Cette compétence est assurée via une société dédiée « Société d'Assainissement de l'Agglomération d'Epernay » cadrée par un **contrat de Délégation de Service Public à Paiement Public (DS3P)** attribué à SUEZ, sur les communes de BRUGNY-VAUDANCOURT, CHAVOT-COURCOURT, CHOUILLY, CUMIERES, EPERNAY, MAGENTA, MARDEUIL, MOUSSY, OIRY, PIERRY, PLIVOT et VINAY.

La compétence assainissement non collectif comprend les missions suivantes : contrôles des installations existantes, contrôles des installations neuves, devoir de conseil et suivi de la mise en conformité des installations. Elle est exercée sur l'ensemble du territoire par le service public d'assainissement non collectif qui est intégré à la régie. A fin 2025, on dénombre 2 977 installations sur le territoire réparties sur les 47 communes.

La régie assainissement et la société dédiée exercent également la compétence du service public de gestion des eaux pluviales urbaines.

1.2. Cadre contractuel

1.2.1. Les contrats

Nom du contrat	Nom du signataire	Type de contrat	Date de début	Date de fin
Service d'assainissement collectif système Epernay Mardeuil	SUEZ	Délégation de service public à paiement public	01/07/2022	30/06/2030
Entretien, investigation et enquêtes relatifs aux réseaux et ouvrages d'assainissement	SARP-OSIS EST	Accord cadre de fournitures courantes et de services	13/07/2023	04/06/2027
Travaux d'entretien des réseaux d'assainissement sur le territoire de la régie – Lot 1 Création de branchements assainissement	NETPC	Accord cadre à bons de commande	31/05/2024	31/05/2028
Travaux d'entretien des réseaux d'assainissement sur le territoire de la régie – Lot 2 Création de branchements et ouvrages d'eaux pluviales	NETPC	Accord cadre à bons de commande	31/05/2024	31/05/2028
Travaux d'entretien des réseaux d'assainissement sur le territoire de la régie – Lot 3 Entretien des réseaux et ouvrages d'assainissement et pluvial	SOGEA	Accord cadre à bons de commande	31/05/2024	31/05/2028
Travaux d'entretien des réseaux d'assainissement sur le territoire de la régie – Lot 4 Entretien des ouvrages d'infiltration des eaux pluviales	CTP	Accord cadre à bons de commande	31/05/2024	31/05/2028
Enquêtes parcellaires et contrôles d'installations d'assainissement non collectif	AMODIAG ENVIRONNEMENT	Accord cadre de fournitures courantes et de services	04/04/2024	04/04/2028
Autosurveillance des stations d'épuration	IRH	Accord cadre à bons de commande	24/11/2024	24/11/2027
Gestion des Boues de stations d'épuration	VEOLIA AGRICULTURE (anciennement SEDE)	Accord cadre à bons de commande	24/11/2024	24/11/2027
Entretien des stations d'épuration à filtres plantés de roseaux	VEOLIA	Accord cadre à bons de commande	24/11/2024	24/11/2027
Curage d'ouvrages assainissement	SOGESSAE	Accord cadre à bons de commande	24/11/2024	24/11/2027
Fourniture de réactifs	VEOLIA	Accord cadre à bons de commande	24/11/2024	24/11/2027

1.2.2. Les avenants

Pas d'avenant en 2025.

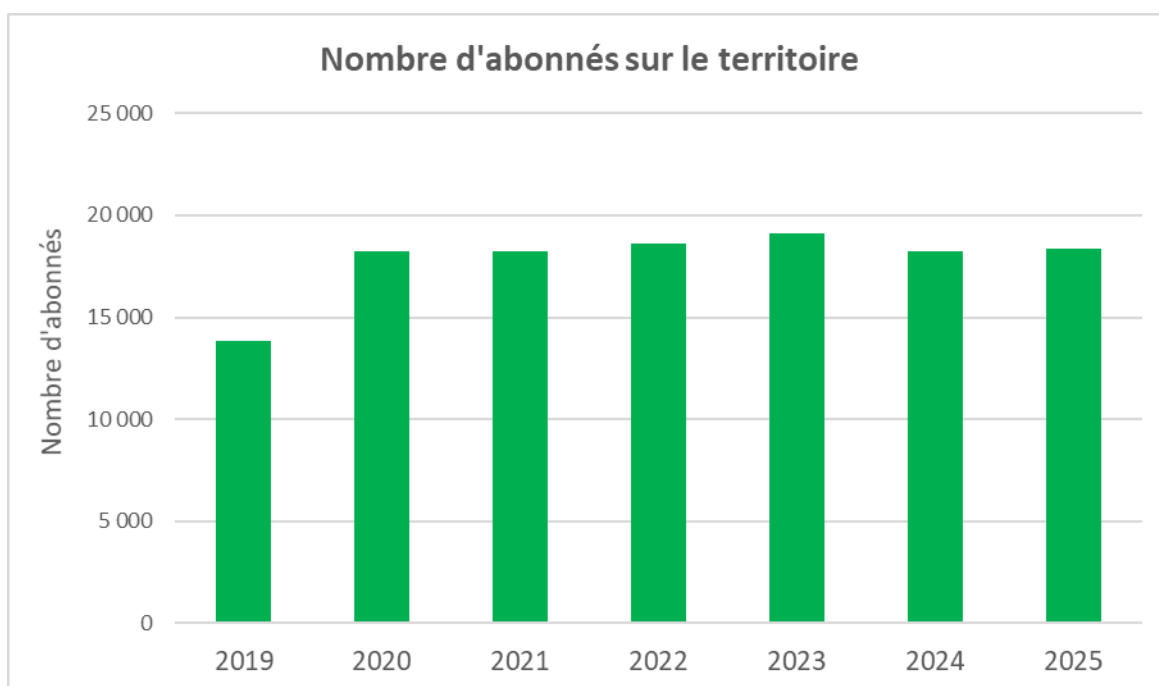
1.3. Abonnés et population desservie

En 2025, le service public de l'assainissement d'Epernay Agglo Champagne, c'est :

- 47 communes
- 40 389 habitants raccordés (estimation)
- 18 362 abonnés

La gestion en régie représente 30 % des abonnés, et la DS3P 70 %.

Le graphique ci-dessous présente l'évolution du nombre d'abonnés sur les sept dernières années.



Le nombre moyen d'habitants par abonnés est de 2,2 en 2025, cohérent avec les années passées (2,1-2,2).

1.4. Réseau et ouvrages de traitement

En 2025, le service public de l'assainissement d'Epernay Agglo Champagne c'est :

- 319 km de réseau assainissement (147 km en unitaire + 172 km en séparatif) hors branchements. 129 km sont gérés par la régie
- 81 postes de relèvement, 32 sur le périmètre en régie
- 14 stations d'épuration dont 13 gérés par la régie
- pour une capacité de traitement de 159 313 équivalents-habitants

Réseau :

En 2025, sur l'ensemble du territoire, **29 700 m linéaires** de réseau ont été **curés préventivement**, soit **9,4%** du linéaire total de réseau.

De même, **21 653 m linéaires** de réseau ont été **inspectés par caméra**, soit **15%** du linéaire total.

Enfin, **768 contrôles de conformité des installations intérieures** ont été réalisés en 2025.

Les équipes de la régie se mobilisent pendant les vendanges pour détecter les déversements d'effluents sur le domaine public ou dans les réseaux d'eaux pluviales. Ces campagnes permettent de sensibiliser les professionnels et d'encourager la mise en conformité des installations. Au cours des vendanges 2024, il avait été constaté deux points de déversements d'eau de rinçage sur la voirie à Bergères-lès-Vertus. L'un des deux professionnels concernés s'est remis en conformité (contrôle fait le 29/09/2025). Le second ne l'a fait qu'en partie, restant en attente de subventions.



En 2025, quatre déversements issus de pressoirs et de rinçage de caisses ont été constatés lors des vendanges sur la commune de Blancs Coteaux-Oger et Le Mesnil sur Oger. La mise en conformité de ces quatre points est programmée en 2026.

Des rappels sont régulièrement faits auprès des acteurs du monde viticole que les déversements doivent être maîtrisés également hors vendanges afin de ne pas impacter le bon fonctionnement des stations d'épuration.

Malgré ces contrôles inopinés et les travaux réalisés par les professionnels, la Régie constate encore des à-coups de charge de pollution sur le système de traitement de Le Mesnil sur Oger.

Des contrôles sont également menés sur les réseaux d'assainissement pour détecter des rejets interdits. Ainsi de sources d'eaux claires parasites ont été détectées en 2025 sur les communes d'Avize et de Blancs coteaux-Vertus, des courriers ont suivi et la mise en conformité des installations est prévue en 2026.

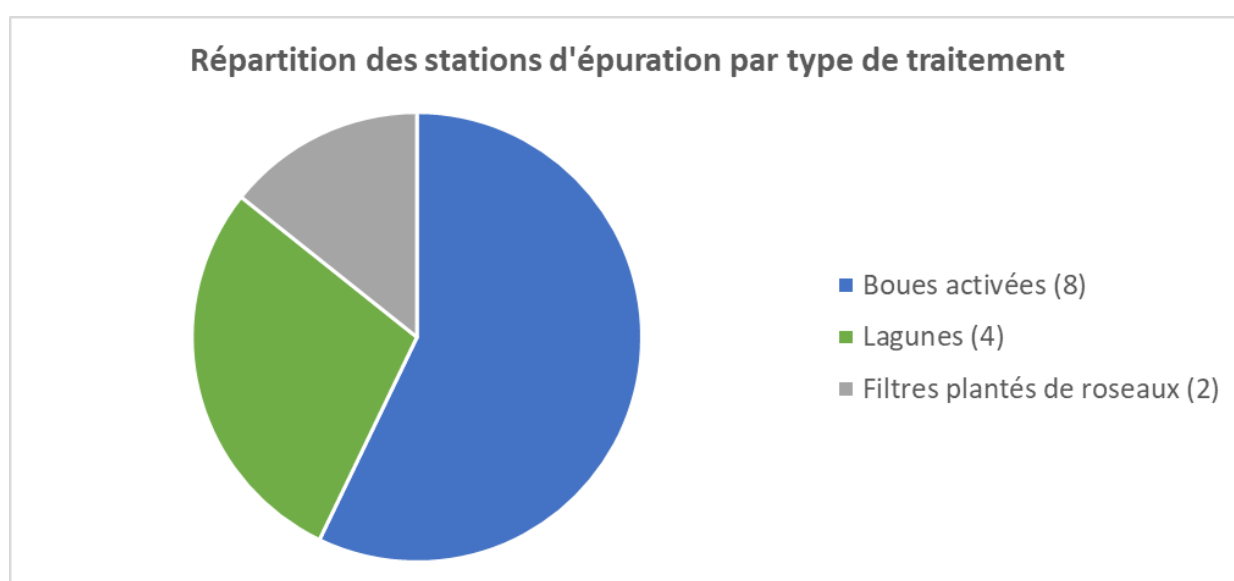
D'autre part des rejets d'eaux usées dans le réseau d'eaux pluviales ont été constatés sur le lotissement des regards du levant, là aussi l'information auprès des propriétaires a permis d'éliminer ces sources de pollutions au milieu naturel.

Ouvrages :

Les 14 stations d'épuration représentent une capacité totale de traitement de 159 613 équivalents habitants (EH). Il est à noter que certaines d'entre elles sont conçues pour pouvoir recevoir des effluents vinicoles, d'où cette capacité de traitement élevée. Par ailleurs, à elle seule la station d'épuration d'Epernay-Mardeuil représente 138 333 équivalents habitant.

A fin 2025, 13 de ces stations sont gérées en Régie et 1 en DS3P (Epernay-Mardeuil).

La répartition de ces stations par type de traitement est la suivante :



Les boues activées concernent principalement les zones urbaines et/ou vinicoles. Les lagunes et filtres plantés de roseaux sont destinés au traitement d'effluents domestiques dans les zones moins densément peuplées.

Les données détaillées concernant le patrimoine sont récapitulées en Annexe 1.

Entretien et renouvellement menés par la régie en 2025 :

Usines :

- **Step d'Avize :**
 - o Renouvellement de la vis et du motoréducteur du compacteur de refus de dégrillage
 - o Renouvellement du motoréducteur de la vis sous centrifugeuse
 - o Renouvellement du stator de la pompe gaveuse en sortie centrifugeuse
 - o Mise en place d'une pompe de lubrification de la conduite des boues en sortie de la pompe gaveuse
 - o Renouvellement du préleveur de sortie
 - o Remplacement du canal de sortie

- Remplacement des anodes de protection du clarificateur
- **Step de Cramant :**
 - Renouvellement des préleveurs entrée et sortie
 - Création d'aérations sur les portes des locaux
 - Remplacement des anodes de protection du clarificateur
- **Step de Grauves :**
 - Mise en place d'un dégrilleur grossier automatique afin de protéger le tamis
- **Step du Mesnil sur Oger :**
 - Renouvellement de la pompe de recirculation des boues
 - Mise en place d'une sonde redox dans le bassin d'aération
- **Step de Vertus :**
 - Renouvellement des préleveurs entrée et sortie
 - Renouvellement du variateur de la centrifugeuse
 - Renouvellement du motoréducteur de la pompe d'extraction des boues
- **Step de Loisy en Brie :**
 - Réfection complète des lits filtrants avec renouvellement des granulats et plantation de nouveaux roseaux
 - Remplacement de la raquette de diffusion du deuxième étage et des tuyaux des chasses des 1^{er} et 2^{ème} étages
- **Step du Plessis :**
 - Réfection complète des lits filtrants avec renouvellement des granulats et plantation de nouveaux roseaux
- **Lagunes de Moslins, Gionges et Villers aux Bois :** Remplacement des canaux de sortie
- **Lagunes de Moslins et Gionges :** Remplacement des prétraitements



Step de Grauves – Dégrilleur automatique



Lagune de Villers-aux-Bois – Canal de sortie



Lagune de Moslins – Renouvellement des prétraitements



Step de Loisy – Réfection des casiers filtrants

Réseaux :

Avize :

- Curage du bassin d'orage avenue de Suzfeld
- Renouvellement des pompes et de l'hydraulique des PR Marguerite, Regards du levant et Chapelles

Cramant :

- Renouvellement des pompes, pieds d'assise et barres de guidage du PR Libération

Blancs coteaux - Vertus :

- Renouvellement des clapets du PR Rigaux
- Sécurisation de l'accès et renouvellement du tampon du PR Rue neuve
- Renouvellement de l'armoire électrique et mise en place d'une télégestion au PR Vertus ZA
- Renouvellement des pompes sur 3 PR de la commune de Blancs Coteaux, Voipreux-Berle, Vertus-Saussaies 2 et Vertus-ZA

Monthelon Route de Nancy / Rue de Montauban :

- Réhabilitation du réseau Eaux Pluviales par chemisage sur 60 mètres linéaires

Trecon :

- Curage du fossé et réhabilitation du tuyau exutoire du réseau d'eaux pluviales

Le Mesnil sur Oger :

- Nettoyage du bassin d'infiltration des eaux pluviales de la rue Robert Gilbert
- Renouvellement de l'armoire et mise en place d'un système de télégestion PR Georges Vimont

Vert Toulon :

- Renouvellement de l'armoire et mise en place d'un système de télégestion PR Ravillon
- Entretien et curage du fossé et du bassin d'infiltration des eaux pluviales

Mancy :

- Curage du Fossé à la sortie du village



Avize – Curage du bassin d'orage



Vertus – PR Rigaux



Avize – PR Marguerite

Zoom sur le PR DIP de Cuis :

A Cuis, le poste de refoulement de technologie DIP (pompe en cale sèche) envoyant les effluents collectés par le réseau unitaire vers la station d'épuration est très sensible à l'ensablement. N'étant pas dimensionné pour recevoir des eaux pluviales, il subit de nombreuses pannes liées d'une part à l'ensablement de la conduite d'aspiration et de refoulement et d'autre part à une usure prématurée des équipements.

Dans un premier temps, à court terme, la régie a procédé à la création d'un point d'accès sur la conduite de refoulement entre le poste et la station d'épuration afin de pouvoir décolmater facilement cette conduite. Un curage de l'entrée du poste est également maintenant programmé tous les 10j. La ventouse positionnée au point haut du réseau de refoulement a été remplacée et l'accès dans le poste a été mis en sécurité avec une échelle conforme.

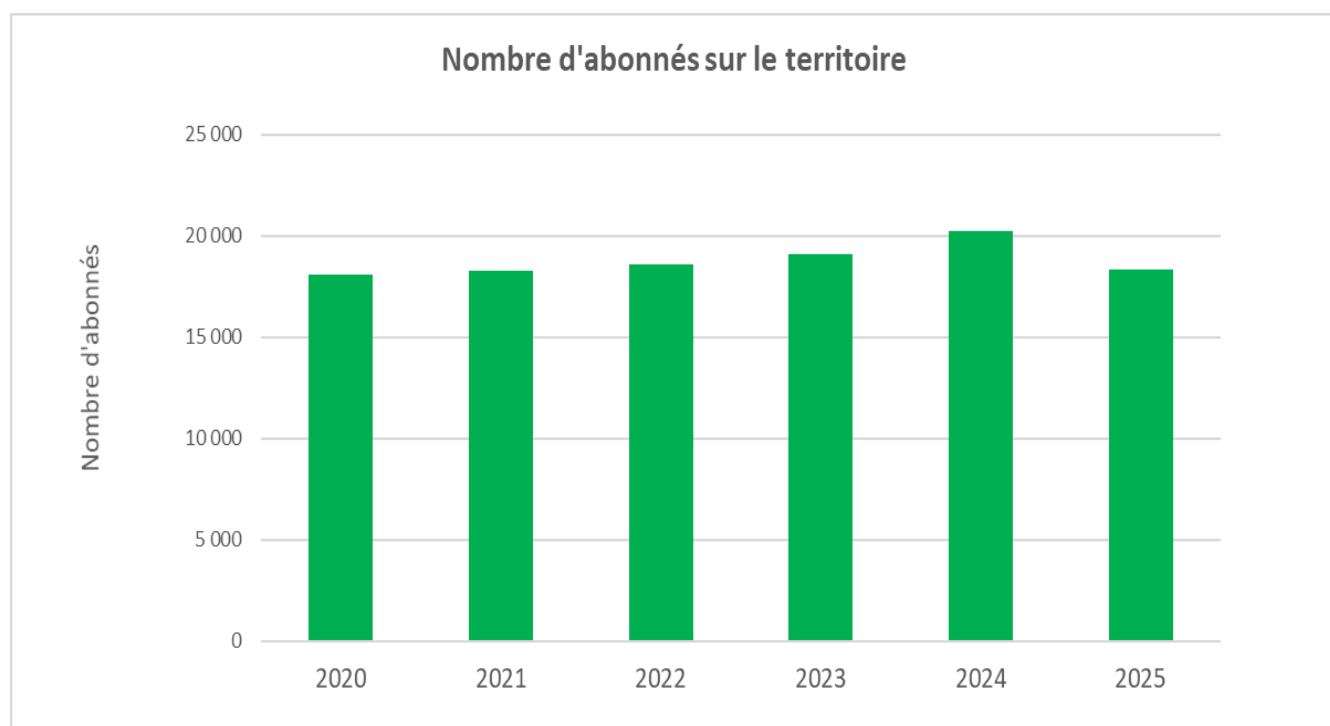
Courant 2025, une étude a été lancée pour adapter les équipements et les ouvrages aux volumes et caractéristiques des effluents reçus. Des intrusions d'eau claire ont également été identifiées et une étude est en cours avec la commune pour les éliminer.

DS3P :

Les travaux de renouvellement et d'entretien réalisés sur le périmètre en DS3P sont présentés dans le rapport annuel du délégataire émis par SUEZ.

1.5. Volumes facturés

En 2025, **2 700 485 m³** ont été facturés à **18 362 abonnés**.



Le détail des volumes est présenté en Annexe 2.

1.6. Autorisations de déversements d'effluents industriels (D.202.0)

Le nombre d'arrêtés autorisant le déversement d'eaux usées non-domestiques signés par la collectivité responsable du service de collecte des eaux usées en application et conformément aux dispositions de l'article L1331-10 du Code de la santé publique est de **152** en 2025 (65 sur le périmètre géré en régie, 87 sur le périmètre en DS3P).

Les facturations des abonnés disposant d'une autorisation de déversement d'eaux usées non-domestiques sont principalement des établissements Viti-vinicoles. Sur les systèmes d'assainissement d'Avize, Cuis-Cramant et Epernay-Mardeuil, les facturations se font sur la base des kilos de raisin pressurés et des hectolitres vinifiés. Une délibération a été votée pour Vertus et Grauves pour une facturation sur la base des kilos de raisin pressurés et des hectolitres vinifiés. Les conventions sont en cours de signature.

2. Traitement et conformité

2.1. Conformité de traitement

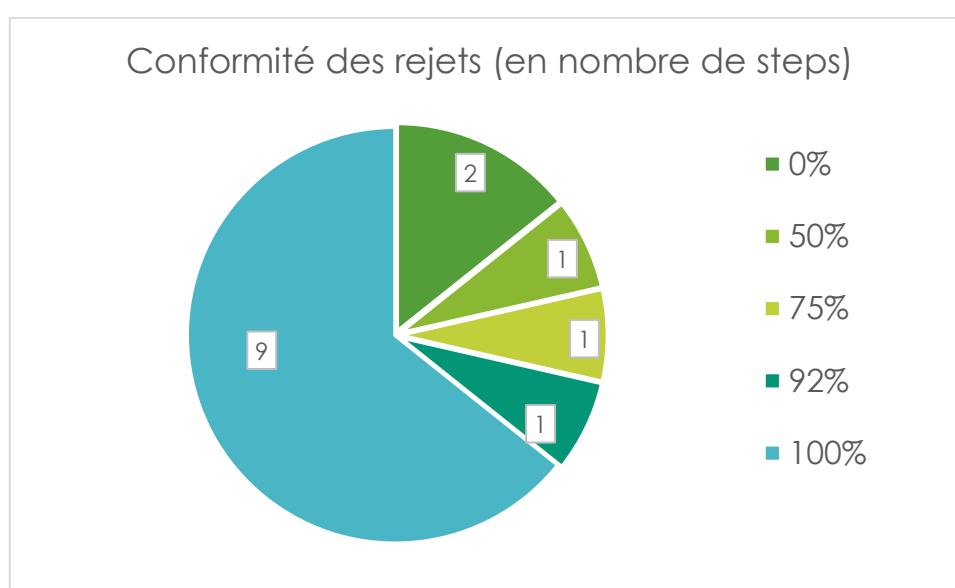
Le Directive ERU et les arrêtés préfectoraux des stations d'épuration imposent un nombre de prélèvements d'autosurveillance réglementaires à réaliser sur l'année, en plus des analyses permettant le pilotage des installations. Ce nombre d'analyses d'autosurveillance est fonction de la capacité de la station.

Le détail des analyses et calculs de conformité est donné en Annexe 3, station par station.

En 2025, sur l'ensemble du territoire :

- 9 stations d'épuration ont eu des rejets 100% conformes, dont la step d'Epernay-Mardeuil, Blancs-Coteaux Vertus et Avize ;
- 1 station a eu 92% de ses rejets conformes (11 bilans 24h conformes sur 12 réalisés) : il s'agit de la step de Cuis-Cramant ;
- 1 station n'a eu que 75% de rejets conformes : il s'agit de la step de Vert-Toulon (3 bilans 24h conformes sur 4 réalisés) ;
- 1 station n'a eu que 50% de rejets conformes : il s'agit de la step du Mesnil sur Oger (6 bilans 24h conformes sur 12 réalisés) ;
- 2 stations ont vu leurs rejets totalement non conformes : il s'agit de la step d'Athis (4 bilans 24h non-conformes sur 4 réalisés) et de la lagune d'Oger (1 bilan 24h non-conforme sur 1 bilan réalisé).

Le graphique ci-dessous synthétise la conformité des rejets pour les stations du territoire en 2025 :



Concernant la step d'Athis, ces très mauvais résultats s'expliquent par le dépassement quasi-quotidien des capacités hydrauliques de la station. La reconstruction d'une nouvelle station a été lancée en 2025. Sa mise en eau est prévue mi-2026.

Concernant la lagune d'Oger, un seul prélèvement d'autosurveillance est à réaliser dans l'année pour cette station. La non-conformité constatée est cependant représentative de la qualité du traitement tout au long de l'année. En effet, le troisième bassin de cette lagune n'est plus imperméable et laisse s'infiltrer les effluents. Il n'y a pas de rejet en sortie de station, la rendant non-conforme. Par ailleurs, les bassins 1 et 2 de cette lagune sont saturés en boues.

Un schéma directeur a été réalisé sur les systèmes d'assainissement d'Oger et du Mesnil-sur-Oger. A son issue, la reconstruction d'une station d'épuration commune à ces deux systèmes d'assainissement a été actée. Dans l'attente du chantier, le curage des bassins de la lagune d'Oger a été mis en pause.

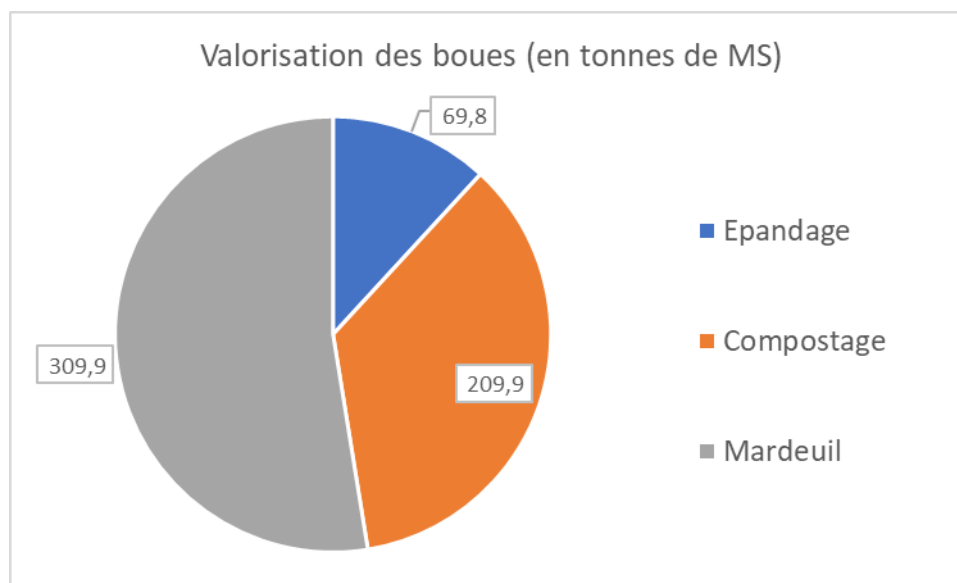
Enfin, la reconstruction de la station de Vert-Toulon a été validée en 2025 et le chantier débutera début 2026.

Les projets de reconstruction des stations d'épuration d'Athis, de Vert-Toulon et du Mesnil sur Oger mutualisée avec celle d'Oger ainsi que la réduction des eaux claires parasites devraient impacter positivement les taux de conformité des stations à moyen terme.

2.2. Conformité de gestion des boues

En 2025, 100% des boues évacuées ont été gérées de manière conforme à la réglementation.

La répartition entre les différentes filières de traitement est la suivante :



Les épandages sont exclusivement suivis par la régie qui s'appuie sur un prestataire pour réaliser les études, les analyses, le transport et l'épandage.

Le compostage est réalisé sur la plateforme de Vélye gérée par l'entreprise VEOLIA Agriculture. Les tonnages évacués vers la plateforme correspondent aux boues de la step d'Epernay Mardeuil produites et évacuées lors de travaux de maintenance de l'OVH.

L'intitulé « Mardeuil » correspond aux boues traitées par l'OVH de la step de Mardeuil, c'est-à-dire les boues de cette station (exceptées celles envoyées en compostage mentionnées ci-dessus) et les boues des stations de Cramant, Le Mesnil sur Oger et Vert Toulon qui sont acheminées vers la station d'Epernay-Mardeuil pour y être traitées et transformées en technosables.

Les détails des tonnages et des exutoires pour chaque station sont donnés dans les tableaux de l'Annexe 3.

3. Assainissement non collectif

En 2025, ont été réalisés ou émis :

- 15 avis sur des projets de construction et de réhabilitation ;
- 6 contrôles de bonne exécution de travaux ;
- 6 contrôles de bon fonctionnement après 10 ans ;
- 40 diagnostics initiaux
- 60 diagnostics dans le cadre d'une vente.

Le nombre d'habitants desservis par le service public d'assainissement non collectif est évalué à **7126** (indicateur D301.0) pour 2977 installations.

Sur les **1 580 installations ANC** contrôlées, **42.2% sont conformes**.

Le taux de conformité (P301.3) est égal au nombre de contrôles réalisés indiquant une conformité ou une non-conformité sans risque de pollution divisé par le nombre total de contrôles réalisés. En 2025 le taux de conformité est de **89%**.

ETAT DE CONFORMITE DU PARC						
au 31/12/2025						
CONFORMITE	DC 320	DC321		VP267	VP166	
	VP167					
	Absence d'installation	Danger pour la santé des personnes	Risque environnemental avéré	Non conforme sans risque	Conforme avec défauts	Conforme
TOTAL	54	7	106	708	39	666
	167			1413		
	1580					

		Action effective en totalité	Nombre de points possibles	Nombre de points obtenus	Code SISPEA
A Éléments obligatoires pour l'évaluation du SPANC	Délimitation des zones d'assainissement non collectif par une délibération	Partiel	20	15	VP 168
	Application d'un règlement du service public d'assainissement non collectif approuvé par une délibération	OUI	20	20	VP 169
	Pour les installations neuves ou à réhabiliter, la délivrance de rapports de vérification de l'exécution évaluant la conformité de l'installation au regard des prescriptions réglementaires, conformément à l'article 3 de l'arrêté du 27 avril 2012 relatif à l'exécution de la mission de contrôle des installations d'assainissement non collectif	OUI	30	30	VP 170
	Pour les autres installations, la délivrance de rapports de visite établis dans le cadre de la mission de contrôle du fonctionnement et de l'entretien, conformément à l'article 4 de l'arrêté susmentionné	OUI	30	30	VP 171
	TOTAL A		100	95	
B Éléments facultatifs du SPANC	Existence d'un service capable d'assurer à la demande du propriétaire l'entretien des installations	NON	10	0	VP172
	Existence d'un service capable d'assurer à la demande du propriétaire les travaux de réalisation et de réhabilitation des installations	NON	20	0	VP 173
	Existence d'un service capable d'assurer le traitement des matières de vidange	OUI	10	10	VP 174
TOTAL B (uniquement si note de 100/100 pour le Total A)			40	10	
TOTAL A+B			140	95	

4. Données financières

4.1. Tarification du service

Les factures 120 m³ pour chacune des communes du territoire sont présentées en **Annexe 6 du RPQS Eau Potable**.

L'harmonisation des tarifs lancée par l'agglomération en 2022 est arrivée à son terme en 2025.

Depuis le 1^{er} janvier 2022, l'intégralité des factures aux abonnés du territoire est émise par la Régie (une facture par an). La facture d'eau se divise en deux parts, la part de la collectivité et les taxes et redevances :

- **La part collectivité**

Elle sert à financer l'exploitation du service et les travaux tels que la mise aux normes des usines de production et le renouvellement du réseau. Au 1^{er} janvier 2022, la part collectivité est constituée de l'abonnement forfaitaire unique, d'une part proportionnelle à la consommation sur 3 tranches 0-80 m³, 81-200 m³ et plus de 201 m³ pour l'exploitation, et d'une surtaxe eau pour les investissements. Cette tarification est harmonisée sur l'ensemble du territoire.

- **Les taxes et redevances d'environnement**

Redevance pour prélèvement sur la ressource en eau : Tous les consommateurs d'eau, c'est-à-dire tous ceux qui puisent de l'eau dans les ressources naturelles, paient cette redevance à l'Agence de l'Eau.

Redevance pour consommation d'eau potable : elle est liée au fait de consommer/utiliser de l'eau potable, celle-ci n'étant de facto plus potable après usage. Elle s'applique à tout abonné au réseau de distribution de l'eau potable quel que soit l'usage de l'eau potable excepté l'abreuvement des animaux.

Redevance performance eau : elle vise à réduire le gaspillage d'eau potable et à améliorer la capacité à gérer les fuites/pertes d'eau et donc la performance des réseaux de distribution d'eau potable.

TVA : L'eau potable étant un bien de première nécessité, les services d'eau sont par ailleurs soumis à un taux de TVA de 5,5 %.

Les redevances environnement sont intégralement reversées à l'Agence de l'Eau, lui créant un fond pour subventionner des travaux permettant de lutter contre la pollution des eaux, protéger la santé, préserver les milieux aquatiques et la biodiversité, et garantir la qualité et la disponibilité de l'eau.

4.2. Recettes/Dépenses

CA ASSAINISSEMENT					
Section	Sens	Chapitre	2023	2024	2025
F	D	011 Charges à caractère général	2 894 193	3 219 225	3 612 932
		012 Charges de personnel et frais assimilés	750 427	709 871	777 926
		014 Atténuations de produits	259 136	139 879	425 934
		65 Autres charges de gestion courante	84 681	25 240	31 997
		66 Charges financières	72 253	55 496	41 206
		67 Charges exceptionnelles	73 358	68 111	113 378
		68 Dotations aux provisions et aux dépréciations		1 965	
	Total DRF		4 134 048	4 219 786	5 003 373
	R	002	1 680 208	3 733 829	2 008 458
		013 Atténuations de charges	3 644	15 710	3 292
		70 Ventes de produits fabriqués, prestations de ser	7 555 765	7 059 926	7 003 290
		74 Subventions d'exploitation	193 081	117 835	42 500
		75 Autres produits de gestion courante	776 249	641 804	730 478
		76 Produits financiers			750
		77 Produits exceptionnels	474 322	1 594	840
	Total RRF		10 683 269	11 570 699	9 789 609
		Hors 002	9 003 061	7 836 869	7 781 151

Section	Sens	Chap:Chap libellé	Réel 23	Réel 24	Réel 25	RAR25_26
I	D	ordre Opérations d'ordre de transfert entre sections	716 198	755 494	778 395	
		Opérations patrimoniales			4 433	
		13 Subventions d'investissement		14 183	22 472	
		16 Emprunts et dettes assimilées	956 408	897 131	734 521	
		dép équipement	3 028 073	3 912 581	3 891 974	7 713 634
		27 Autres immobilisations financières		161 992		
		4581 Opérations pour le compte de tiers	17 220	100 323	137 023	326 866
	Total D		4 717 899	5 841 704	5 568 818	8 040 500
	R	ordre Opérations d'ordre de transfert entre sections	2 751 176	2 564 158	2 587 176	
		Opérations patrimoniales			4 433	
		10 Dotations, fonds divers et réserves		780 414	3 533 791	
		13 Subventions d'investissement	1 904 168	1 159 762	1 896 184	2 238 560
		16 Emprunts et dettes assimilées	123 075	121 646	403 993	
		dép équipement		40 486		
		27 Autres immobilisations financières		53 997	53 997	
		4582 Opérations pour le compte de tiers	230 000	124 863		210 040
	Total R		5 008 419	4 845 327	8 479 574	2 448 600

4.3. Performance financière

4.3.1. Montant des Travaux engagés par le Bureau d'Etudes DEA

Commune	Rue	EU / EP/unit	Désignation des travaux	Montant voté 2025 € HT	Montant facturé 2025 € HT	Montant subvention perçue 2025(€HT)
Blancs Coteaux (Vertus)	Rue Becquey	EU	Renouvellement de réseau	46 000,00 €	122 244,14 €	
		EP	Renouvellement de réseau	35 000,00 €	29 622,60 €	
	Rue Fontaine Maire de Roy	EU	Renouvellement de réseau			
		EP	Renouvellement de réseau			
EPERNAY	Impasse du Jard	EU	Création de réseau	35 000,00 €	31 308,50 €	
MOUSSY	Rue du 11 Novembre	EU	Création de réseau	Budget 2024	83 904,00 €	
		EP			8 318,40 €	
MORANGIS	Rue des Sources	EP	Renouvellement de réseau	23 000,00 €	64 995,29 €	
EPERNAY	Rue des Closets	EU	Création de réseau		14 875,50 €	
		EP	Création de réseau		9 700,50 €	
EPERNAY	Rue des Rocherets	EU				36 365,85 €
		EP				86 532,02 €
CUMIERES	Rue Dessaint	EU	Renouvellement de réseau		159 525,50 €	55 176,00 €
		EP	Création de réseau		145 908,70 €	
Le Mesnil sur Oger	rue Pasteur	EU			356 530,00 €	121 972,00 €
		EP			24 362,81 €	
Bergères les Vertus	Rue du Stade	EU	Création de réseau		27 708,03 €	
Cramant	rue de la Grande Cote	EU			255 318,20 €	
		EP			12 195,80 €	
Villers aux Bois	Rue de la Noue Givry	EU	Supression de réseau		62 350,57 €	
Cramant	DO	EU	Supression de DO		64 981,65 €	
		EP			4 035,47 €	
Athis	Lotissement COMMUNAL Les Moissons	EU	Création de réseau			
		EP	Création d'avaloirs			

4.3.2. Etat de la dette du service

		2023	2 024	2025
Encours de dette		6 036 381	5 282 948	4 952 419,48
Capacité de désendettement		1,24	1,46	1,78

Une durée d'extinction de la dette inférieure à 8 ans reflète une bonne capacité du service à se désendetter. Entre 8 et 12 ans, la capacité de désendettement est moyenne. Au-delà de 12 ans, elle est mauvaise.

5. Actions de solidarité et de coopération décentralisée dans le domaine de l'assainissement

5.1. Abandons de créance ou versements à un fonds de solidarité

Cet indicateur a pour objectif de mesurer l'implication sociale du service.

Entrent en ligne de compte : les versements effectués par la collectivité au profit d'un fonds créé en application de l'article L261-4 du Code de l'action sociale et des familles (Fonds de Solidarité Logement, par exemple) pour aider les personnes en difficulté, les abandons de créance à caractère social, votés au cours de l'année par l'assemblée délibérante de la collectivité (notamment ceux qui sont liés au FSL).

En 2025, le service a enregistré 5 961.17 €TTC d'abandons de créances et 26 032.63 €TTC d'admissions en non-valeur.

5.2. Opérations de coopération décentralisée (cf. L 1115-1-1 du CGCT)

Confère développement dans le RPQS Eau.

6. Annexes

6.1. Annexe 1 - Données patrimoine

	Unité	Total Territoire						
		2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Canalisations								
VP.077 - Linéaire total réseau hors branchements	km	214,90	314,85	322,49	322,49	465,94	320,56	319,31
dont VP.199 - linéaire unitaire	km					188,57	149,3	146,8
dont VP.200 - linéaire séparatif	km					277,37	171,26	172,52
Pourcentage de réseau unitaire	%					40,5	53,4	46,0
Autres ouvrages réseau								
Nombre de postes de relèvement	unité	81	78	78	79	81	81	81
Nombre de déversoirs d'orage	unité	122	119	119	119	123	123	123
Stations d'épuration								
Nombre de stations d'épuration	unité	15	15	15	15	14	14	14
dont boues activées	unité	8	8	8	8	8	8	8
dont lagunages	unité	4	4	4	4	4	4	4
dont filtres plantés de roseaux	unité	2	2	2	2	2	2	2
dont biofiltres	unité	1	1	1	1	0	0	0
Capacité de traitement	EH	159 913	159 913	159 913	159 913	159 313	159 313	159 313
Abonnés								
D.201.0 - Nombre d'habitants desservis	unité	35 391	35 113	35 113	40 388	40 389	40 389	40 389
VP.056 - Nombre d'abonnés	unité	13 813	18 235	18 235	18 612	19 123	18 222	18 362
VP.229 - Nombre moyen d'habitants par abonné			1,9	1,9	2,2	2,1	2,2	2,2

Les variations observées sur le linéaire de réseau sont liées à des mises à jour de la base de données et à la suppression de tronçons en doublon.

6.2. Annexe 2 – Volumes

		Total Territoire						
	Unité	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Abonnés et assiette de facturation								
D.201.0 - Nombre d'habitants desservis	unité	35 391	41 929	41 686	40 389	40 389	40 389	40 389
VP.056 - Nombre d'abonnés	unité	13 813	18 050	18 301	18 612	19 123	20 212	18 362
dont nombre d'abonnés domestiques	unité	13 813	20 650	18 301	18 447	19 123	20 212	18 362
dont nombre d'abonnés non-domestiques	unité				165	0	0	0
VP.229 - Nombre moyen d'habitants par abonné		2,6	2,3	2,3	2,2	2,1	2,0	2,2
VP.068 - Volumes facturés comptabilisés sur la période de facturation		1 959 841	2 297 400	2 740 073	873 390	2 553 399	2 476 957	2 689 609
dont Consommation domestiques	m3	1 959 841	2 297 400	2 740 073	873 390	2 553 399	2 476 957	2 689 609
dont Consommation non-domestiques	m3				0	0	0	0
Nombre de jours de la période de facturation	jours	365	365	365	223	360	370	364
Volumes facturés comptabilisés sur 365 jours	m3	2 038 011	2 329 550	2 401 078	2 428 514	2 563 757	2 432 428	2 700 485
Volume moyen par abonné domestique (365j)	m3/ab.	142	129	131	130	134	120	147
Indice linéaire de volumes facturés (365j)	m3/j/km	0						23
D.202.0 - Nombre d'arrêtés autorisant le déversement d'eaux usées non-domestiques	unité						152	152

Les facturations des abonnés disposant d'une autorisation de déversement d'eaux usées non-domestiques sont principalement des établissements Viti-vinicoles. Sur les systèmes d'assainissement d'Avize, Cuis-Cramant et Epernay-Mardeuil, les facturations se font sur la base des kilos de raisin pressurés et des hectolitres vinifiés. Une délibération a été votée pour Vertus et Grauves pour une facturation sur la base des kilos de raisin pressurés et des hectolitres vinifiés. Les conventions sont en cours de signature.

6.3. Annexe 3 – Traitement et conformité

	Unité	2023	2024	2025
STEP ATHIS				
Description et capacités nominales				
Code Sandre	texte	35101801000	35101801000	35101801000
Filière de traitement	texte	Boues activées	Boues activées	Boues activées
Soumise à autorisation ou déclaration ?	texte	Déclaration	Déclaration	Déclaration
Milieu récepteur du rejet	texte	Les Tarnauds	Les Tarnauds	Les Tarnauds
Capacité de traitement STEU en EH	EH	620	620	620
Nombre d'abonnés raccordés	ab.	316	316	341
Nombre d'habitants raccordés	hab.	887	887	887
Capacité hydraulique	m3/j	93	93	93
Capacité de traitement	kgDBO5/j	37	37	37
Charge entrante				
VP.176 - Pollution moyenne entrante par jour	kgDBO5/j	29	28	23
VP.186 - Pollution collectée estimée	kgDBO5/an	10 403	10 366	8 505
Charge entrante en EH	EH	474	473	388
Volumes traités sur la station	m3	39 420	60 033	54 860
Volumes annuels by passés en amont de la station	m3	0	0	0
Consommation d'électricité	kwh	17 795	32 872	34 992
Sous-produits				
Refus de dégrillage	m3	0,435	0,9	1,07
Sables	m3	31	20	35
Graisses	m3	1	1	1
Boues - Produit brut	† MB	182	106	206
dont épandage	tonne	0	0	0
dont compostage	tonne	0	0	0
dont autres	tonne	0	0	0
VP.208 - Boues évacuées - Matières sèches	† MS	3,13	0	20,54
dont épandage	tonne	3,13		20,54
dont compostage	tonne	0		0
dont autres	tonne	0		0
Taux de siccité	%	4,2		7,9
VP.209 Quantité des boues admises par une filière conforme	† MS	3,13	so	20,54
Conformité				
P206.3 : Taux de boues évacuées conformément à la réglementation	%	100%	so	100%
P254.3 : Conformité des performances / police de l'eau - A SAISIR	%	25%	0%	0%
P254.3 : Conformité des performances / police de l'eau - Calcul de vérification	%	25%	0%	0%
VP.211 - Nombre total de bilans 24h	unité	4	4	4
VP.210 - Nombre de bilans 24h conformes à l'arrêté préfectoral	unité	1	0	0
Eau traitée (moyenne des bilans)				
DBO5 (concentration)	mg/l	11,36	29,3	7,84
DBO5 (rendement)	%	95,6	73,9	96,4
DCO (concentration)	mg/l	66,44	228	62
DCO (rendement)	%	90,5	40,8	89
MES (concentration)	mg/l	40,31	182	19
MES (rendement)	%	86,8	27,4	85,9
NK (concentration)	mg/l	19,61	40,5	9,7
NK (rendement)	%	76,5	2,1	86,7
NGL (concentration)	mg/l	21,35	40,7	11,4
NGL (rendement)	%	74,5	-4,6	84,3
Pt (concentration)	mg/l	2,8	4,16	2,24
Pt (rendement)	%	66,1	18,8	69,4

Bien que le bilan du 09/01/2025 ait été réalisé dans des conditions normales de fonctionnement, il est non conforme en MES (43 mg/L pour 30 autorisés) et en DCO (116 mg/L pour 90 autorisés). Ceci peut s'expliquer par la forte pluviométrie du jour (15.6 mm).

Les trois autres bilans 24h ont été réalisés hors du domaine de traitement garanti. La capacité hydraulique de la station est dépassée quasiment tous les jours. La reconstruction d'une station et le passage en séparatif des derniers tronçons de réseau en unitaire permettra de s'affranchir de ces dépassements.

	Unité	2023	2024	2025
STEP AVIZE				
Description et capacités nominales				
Code Sandre	texte	035102902000	035102902000	035102902000
Filière de traitement	texte	boues activées	boues activées	boues activées
Soumise à autorisation ou déclaration ?	texte	autorisation	autorisation	autorisation
Milieu récepteur du rejet	texte	infiltration	infiltration	infiltration
Capacité de traitement STEU en EH	EH	7 000	7 000	7 000
Nombre d'abonnés raccordés	ab.	853	853	869
Nombre d'habitants raccordés	hab.	1 912	1 912	1 912
Capacité hydraulique	m3/j	520	520	520
Capacité de traitement	kgDBO5/j	420	420	420
Charge entrante				
VP.176 - Pollution moyenne entrante par jour	kgDBO5/j	239	120	125
VP.186 - Pollution collectée estimée	kgDBO5/an	87 235	43 788	45 676
Charge entrante en EH	EH	3 978	2000	2086
Volumes traités sur la station	m3	140 282	147 243	129 687
Volumes annuels by passés en amont de la station	m3	435	77	45
Consommation d'électricité	kwh	44 104	40 934	144 215
Sous-produits				
Refus de dégrillage	tonne	4,4	3,3	3,1
Sables	tonne	40,0	44,4	42,0
Graisses	m3	compris dans les sables	compris dans les sables	compris dans les sables
Boues - Produit brut	t MS	96,0	57,0	46,8
dont épandage	tonne			
dont compostage	tonne			
dont autres	tonne			
VP.208 - Boues évacuées - Matières sèches	t MS	29,95	35,30	0,00
dont épandage	tonne	29,95	35,30	
dont compostage	tonne	0,0		
dont autres	tonne	0,0		
Taux de siccité	%	31,2%	29,4%	
VP.209 Quantité des boues admises par une filière conforme	t MS	29,95	35,30	0,00
Conformité				
P206.3 : Taux de boues évacuées conformément à la réglementation	%	100%	100%	so
P254.3 : Conformité des performances / police de l'eau - A SAISIR	%	100%	100%	100%
P254.3 : Conformité des performances / police de l'eau - Calcul de vérification	%	100%	100%	100%
VP.211 - Nombre total de bilans 24h	unité	12	12	12
VP.210 - Nombre de bilans 24h conformes à l'arrêté préfectoral	unité	12	12	12
Eau traitée (moyenne des bilans)				
DBO5 (concentration)	mg/l	3,2	3	3,08
DBO5 (rendement)	%	98,7%	98,7%	99,5%
DCO (concentration)	mg/l	21,6	12,1	16,5
DCO (rendement)	%	98,1%	98,1%	98,4%
MES (concentration)	mg/l	6,8	5,9	5,25
MES (rendement)	%	97,1%	94,2%	99,3%
NK (concentration)	mg/l	2,4	1	2,57
NK (rendement)	%	97,5%	97,8%	98,5%
NGL (concentration)	mg/l	2,8	1,2	2,97
NGL (rendement)	%	97,1%	97,5%	98,1%
Pt (concentration)	mg/l	0,4	0,2	0,37
Pt (rendement)	%	95,6%	97,2%	91,9%
Nombre de jours de dysfonctionnements majeurs du système de traitement	jours	0	0	0

	Unité	2023	2024	2025
STEP CUIS CRAMANT				
Description et capacités nominales				
Code Sandre	texte	035120001000	035120001000	035120001000
Filière de traitement	texte	boues activées	boues activées	boues activées
Soumise à autorisation ou déclaration ?	texte	déclaration	déclaration	déclaration
Milieu récepteur du rejet	texte	infiltration	infiltration	infiltration
Capacité de traitement STEU en EH	EH	2 500	2 500	2 500
Nombre d'abonnés raccordés	ab.	701	701	701
Nombre d'habitants raccordés	hab.	1 290	1 290	1 290
Capacité hydraulique	m3/j	500	500	500
Capacité de traitement	kgDBO5/j	150	150	150
Charge entrante				
VP.176 - Pollution moyenne entrante par jour	kgDBO5/j	58	34	45
VP.186 - Pollution collectée estimée	kgDBO5/an	21 035	21 035	16 342
Charge entrante en EH	EH	961	563	746
Volumes traités sur la station	m3	146 854	137 466	108 226
Volumes annuels by passés en amont de la station	m3	19 330	14 030	9 904
Consommation d'électricité	kwh	134 386	101 814	83 467
Sous-produits				
Refus de dégrillage	tonne	2,2	1,96	2,05
Sables	tonne	32,3	51,7	55,0
Graisses	m3	compris dans les sables	compris dans les sables	compris dans les sables
Boues - Produit brut	t MB	256,2	510,5	338,0
dont épandage	tonne			
dont compostage	tonne			
dont autres	tonne			
VP.208 - Boues évacuées - Matières sèches	t MS	14,5	36,1	14,0
dont épandage	tonne	0,0	0,0	0,0
dont compostage	tonne	0,0	0,0	0,0
dont autres	tonne	14,5	36,1	14,0
Taux de siccité	%	5,7%	4,5%	5,5%
VP.209 Quantité des boues admises par une filière conforme	t MS	14,50	36,10	13,98
Conformité				
P206.3 : Taux de boues évacuées conformément à la réglementation	%	100%	100%	100%
P254.3 : Conformité des performances / police de l'eau - A SAISIR	%	92%	92%	92%
P254.3 : Conformité des performances / police de l'eau - Calcul de vérification	%	92%	92%	92%
VP.211 - Nombre total de bilans 24h	unité	12	12	12
VP.210 - Nombre de bilans 24h conformes à l'arrêté préfectoral	unité	11	11	11
Eau traitée (moyenne des bilans)				
DBO5 (concentration)	mg/l	3	3,3	3
DBO5 (rendement)	%	96,0%	92,8%	96,0%
DCO (concentration)	mg/l	10,1	10,3	17,67
DCO (rendement)	%	91,3%	95,5%	94,4%
MES (concentration)	mg/l	4,9	4,8	4,98
MES (rendement)	%	98,0%	94,5%	94,2%
NK (concentration)	mg/l	1,4	2,8	2,4
NK (rendement)	%	95,6%	86,4%	90,5%
NGL (concentration)	mg/l	1,9	4,5	2,64
NGL (rendement)	%	92,3%	82,5%	89,7%
Pt (concentration)	mg/l	0,3	0,4	0,17
Pt (rendement)	%	91,7%	88,0%	95,4%
Nombre de jours de dysfonctionnements majeurs du système de traitement	jours	0	0	0

1 bilan 24h est non-conforme suite à des déversements importants en tête de station (forte sensibilité du système de collecte aux épisodes pluvieux).

Les boues sont évacuées vers la step d'Epernay-Mardeuil.

	Unité	2023	2024	2025
STEP EPERNAY MARDEUIL				
Description et capacités nominales				
Code Sandre	texte	035134401000	035134401000	035134401000
Filière de traitement	texte	boues activées	boues activées	boues activées
Soumise à autorisation ou déclaration ?	texte	autorisation	autorisation	autorisation
Milieu récepteur du rejet	texte	La Marne	La Marne	La Marne
Capacité de traitement STEU en EH	EH	138 333	138 333	138 333
Nombre d'abonnés raccordés	ab.	13 473	13 473	12 955
Nombre d'habitants raccordés	hab.	34 497	34 497	
Capacité hydraulique	m3/j	16 100	16 100	16 100
Capacité de traitement	kgDBO5/j	8 300	8 300	8 300
Charge entrante				
VP.176 - Pollution moyenne entrante par jour	kgDBO5/j	2 137	1 411	1 813
VP.186 - Pollution collectée estimée	kgDBO5/an	780 032	515 015	661 818
Charge entrante en EH	EH	35 618	23 517	30 220
Volumes traités sur la station	m3	4 121 422	5 200 148	3 750 365
Volumes annuels by passés en amont de la station	m3	27 168	68 467	7 747
Consommation d'électricité	kwh	3 593 301	3 130 409	
Sous-produits				
Refus de dégrillage	tonne	231,25 m³	197,0	168,0
Sables	tonne	503,5	445,0	373,3
Graisses	m3	so	so	so
Matières de vidange reçues	m3	6 691	4 650	4 238
Matières de curage reçues	kg	3 655	3 330	2 787 290
Graisses reçues	kg	548 120	417 450	402 050
autres apports (boues)	† MS	56,5	44,6	28,4
Boues - Produit brut	† MS	1 455,0	1 411,0	1 646,9
dont épandage	† MS	0,0	0,0	0,0
dont compostage	† MS	0,0	0,0	0,0
dont autres	† MS	0,0	0,0	0,0
VP.208 - Boues évacuées - Matières sèches	† MS	315,0	697,0	491,8
dont épandage	† MS	0,0	0,0	0,0
dont compostage	† MS	0,0	413,0	209,9
dont autres	† MS	315,0	284,0	281,9
Taux de siccité	%			
VP.209 Quantité des boues admises par une filière conforme	† MS	315,0	697,0	491,8
Conformité				
P206.3 : Taux de boues évacuées conformément à la réglementation	%	100%	100%	100%
P254.3 : Conformité des performances / police de l'eau - A SAISIR	%	100%	100%	100%
P254.3 : Conformité des performances / police de l'eau - Calcul de vérification	%	100%	100%	100%
VP.211 - Nombre total de bilans 24h	unité	157	156	156
VP.210 - Nombre de bilans 24h conformes à l'arrêté préfectoral	unité	157	156	
Eau traitée (moyenne des bilans)				
DBO5 (concentration)	mg/l	3,2	3,21	3,29
DBO5 (rendement)	%	98,50%	97,00%	98,00%
DCO (concentration)	mg/l	17,6	13,27	20,35
DCO (rendement)	%	97,00%	96,00%	96,00%
MES (concentration)	mg/l	3,6	3,02	3,08
MES (rendement)	%	98,40%	98,00%	98,00%
NK (concentration)	mg/l	2,1	1,62	1,79
NK (rendement)	%	95,80%	96,00%	96,00%
NGL (concentration)	mg/l	3	2,39	2,44
NGL (rendement)	%	93,90%	93,00%	95,00%
Pt (concentration)	mg/l	0,2	0,2	0,19
Pt (rendement)	%	96,50%	96,00%	97,00%
Nombre de jours de dysfonctionnements majeurs du système de traitement	jours	0	0	0

Les boues produites et évacuées indiquées comme « autres » sont celles transformées en technosables via l'OVH (Oxydation par Voie Humide).

	Unité	2023	2024	2025
STEP GIONGES				
Description et capacités nominales				
Code Sandre	texte	35127101000	35127101000	35127101000
Filière de traitement	texte	Lagune	Lagune	Lagune
Soumise à autorisation ou déclaration ?	texte	Autorisation	Autorisation	Autorisation
Milieu récepteur du rejet	texte	Fossé d'infiltration	Fossé d'infiltration	Fossé d'infiltration
Capacité de traitement STEU en EH	EH	250	250	250
Nombre d'abonnés raccordés	ab.	71	71	62
Nombre d'habitants raccordés	hab.	303	303	303
Capacité hydraulique	m3/j	41	41	41
Capacité de traitement	kgDBO5/j	15	15	15
Charge entrante				
VP.176 - Pollution moyenne entrante par jour	kgDBO5/j	15	4,81	2,80
VP.186 - Pollution collectée estimée	kgDBO5/an	5 475	1 756	1 027
Charge entrante en EH	EH	250	80,18	46,67
Volumes traités sur la station (estimation)	m3	13 286	10 330	4 891
Volumes annuels by passés en amont de la station	m3	0	0	0
Consommation d'électricité	kwh	so	so	so
Sous-produits				
Refus de dégrillage	kg	960	615	705
Sables	tonne	6000	1,2	3,84
Graisses	m3	compris dans les sables	compris dans les sables	compris dans les sables
Boues - Produit brut	t MB	1748	0	0
dont épandage	tonne	1748	0	0
dont compostage	tonne	0	0	0
dont autres	tonne	0	0	0
VP.208 - Boues évacuées - Matières sèches	t MS	180,2	0	0
dont épandage	tonne	180,2	0	0
dont compostage	tonne	0	0	0
dont autres	tonne	0	0	0
Taux de siccité	%	10,31	0	0
VP.209 Quantité des boues admises par une filière conforme	t MS	180,2	0	0
Conformité				
P206.3 : Taux de boues évacuées conformément à la réglementation	%	100	so	so
P254.3 : Conformité des performances / police de l'eau - A SAISIR	%	100%	100%	100%
P254.3 : Conformité des performances / police de l'eau - Calcul de vérification	%	100%	100%	100%
VP.211 - Nombre total de bilans 24h	unité	1	1	1
VP.210 - Nombre de bilans 24h conformes à l'arrêté préfectoral	unité	1	1	1
Eau traitée (moyenne des bilans)				
DBO5 (concentration)	mg/l	10	10,8	3
DBO5 (rendement)	%	99,9	96,9	99,7
DCO (concentration)	mg/l	88	118	40
DCO (rendement)	%	99,9	91,4	97,9
MES (concentration)	mg/l	23	12	2
MES (rendement)	%	99,8	98,2	99,9
NK (concentration)	mg/l	12,6	14,7	20,8
NK (rendement)	%	99,7	93,3	95,6
NGL (concentration)	mg/l	12,7	15,2	20,7
NGL (rendement)	%	99,7	93	95
Pt (concentration)	mg/l	3,19	3,59	4,28
Pt (rendement)	%	99,6	83,6	89,6
Nombre de jours de dysfonctionnements majeurs du système de traitement	jours	0	0	0

La lagune de Gionges a été curée en 2023, d'où les valeurs indiquées cette année-là.

	Unité	2023	2024	2025
STEP GRAUVES				
Description et capacités nominales				
Code Sandre	texte	35128102000	35128102000	35128102000
Filière de traitement	texte	Boues activées	Boues activées	Boues activées
Soumise à autorisation ou déclaration ?	texte	Déclaration	Déclaration	Déclaration
Milieu récepteur du rejet	texte	Le Darcy	Le Darcy	Le Darcy
Capacité de traitement STEU en EH	EH	1000	1000	1000
Nombre d'abonnés raccordés	ab.	266	266	267
Nombre d'habitants raccordés	hab.	414	414	414
Capacité hydraulique	m3/j	150	150	150
Capacité de traitement	kgDBO5/j	60	60	60
Charge entrante				
VP.176 - Pollution moyenne entrante par jour	kgDBO5/j	31	52	28
VP.186 - Pollution collectée estimée	kgDBO5/an	11 315	18 866	10 227
Charge entrante en EH	EH	516	861	467
Volumes traités sur la station	m3	17 030	26 547	21 928
Volumes annuels by passés en amont de la station	m3	0	0	0
Consommation d'électricité	kwh			
Sous-produits				
Refus de dégrillage	kg	8 780	1435	1500
Sables	tonne	26,5	30,2	6,82
Graisses	m3		compris dans les sables	compris dans les sables
Boues - Produit brut	t MB	220	2113	1129
dont épandage	tonne			
dont compostage	tonne			
dont autres	tonne			
VP.208 - Boues évacuées - Matières sèches	t MS	6,6	5,22	10,22
dont épandage	tonne	0	0	0
dont compostage	tonne	0	0	0
dont autres	tonne	6,6	5,22	10,22
Taux de siccité	%	3	6,53	5,38
VP.209 Quantité des boues admises par une filière conforme	t MS	6,6	5,22	10,22
Conformité				
P206.3 : Taux de boues évacuées conformément à la réglementation	%	100%	100%	100%
P254.3 : Conformité des performances / police de l'eau - A SAISIR	%	100%	100%	100%
P254.3 : Conformité des performances / police de l'eau - Calcul de vérification	%	100%	100%	100%
VP.211 - Nombre total de bilans 24h	unité	2	2	2
VP.210 - Nombre de bilans 24h conformes à l'arrêté préfectoral	unité	2	2	2
Eau traitée (moyenne des bilans)				
DBO5 (concentration)	mg/l	2,5	3,2	5
DBO5 (rendement)	%	99,6	99,5	99,46
DCO (concentration)	mg/l	10,5	22,3	26,5
DCO (rendement)	%	99,4	98,2	98,51
MES (concentration)	mg/l	5,4	7,5	4,5
MES (rendement)	%	98,9	94,9	98,04
NK (concentration)	mg/l	1,2	1,8	1
NK (rendement)	%	98,7	97	96,4
NGL (concentration)	mg/l	1,4	2,3	1,3
NGL (rendement)	%	98,5	96,2	95,4
Pt (concentration)	mg/l	0,1	0,2	0,2
Pt (rendement)	%	98,2	96,3	95,6
Nombre de jours de dysfonctionnements majeurs du système de traitement	jours	0	0	0

Les boues sont évacuées vers la step d'Eprenay-Mardeuil.

	Unité	2023	2024	2025
STEP LE MESNIL SUR OGER				
Description et capacités nominales				
Code Sandre	texte	35136701000	35136701000	35136701000
Filière de traitement	texte	Boues activées	Boues activées	Boues activées
Soumise à autorisation ou déclaration ?	texte	Déclaration	Déclaration	Déclaration
Milieu récepteur du rejet	texte	Ruisseau dit "de la commune d'Oger"	Ruisseau dit "de la commune d'Oger"	Ruisseau dit "de la commune d'Oger"
Capacité de traitement STEU en EH	EH	1 000	1 000	1 000
Nombre d'abonnés raccordés	ab.	606	606	605
Nombre d'habitants raccordés	hab.	1 055	1 055	1 055
Capacité hydraulique	m3/j	150	150	150
Capacité de traitement	kgDBO5/j	60	60	60
Charge entrante				
VP.176 - Pollution moyenne entrante par jour	kgDBO5/j	93	58,5	34,3
VP.186 - Pollution collectée estimée	kgDBO5/an	33 945	21 347	12 510
Charge entrante en EH	EH	1 554	975	571
Volumes traités sur la station	m3	40 190	85 838	63 448
Volumes annuels by passés en amont de la station	m3	52 679	43 338	50 709
Consommation d'électricité	kwh	nc	597	658
Sous-produits				
Refus de dégrillage	tonne	1,25	1,88	1,66
Sables	tonne	52	63,5	71,8
Graisses	m3		compris dans les sables	compris dans les sables
Boues - Produit brut	t MB	nc	nc	nc
dont épandage	tonne			
dont compostage	tonne			
dont autres	tonne			
VP.208 - Boues évacuées - Matières sèches	t MS	1,68	2,51	3,79
dont épandage	tonne	0	0	0
dont compostage	tonne	0,8	0	0
dont autres	tonne	0,88	2,51	3,79
Taux de siccité	%			
VP.209 Quantité des boues admises par une filière conforme	t MS	1,68	2,51	3,79
Conformité				
P206.3 : Taux de boues évacuées conformément à la réglementation	%	100%	100%	100%
P254.3 : Conformité des performances / police de l'eau - A SAISIR	%	100%	75%	50%
P254.3 : Conformité des performances / police de l'eau - Calcul de vérification	%	100%	75%	50%
VP.211 - Nombre total de bilans 24h	unité	4	4	12
VP.210 - Nombre de bilans 24h conformes à l'arrêté préfectoral	unité	4	3	6
Eau traitée (moyenne des bilans)				
DBO5 (concentration)	mg/l	140,3	15,2	8,5
DBO5 (rendement)	%	79,9	96,3	96,3
DCO (concentration)	mg/l	400,2	60,6	63,7
DCO (rendement)	%	75,5	93,8	91
MES (concentration)	mg/l	73,8	44,5	13,5
MES (rendement)	%	82,1	87,6	92,8
NK (concentration)	mg/l	so	so	38,25
NK (rendement)	%	so	so	60
NGL (concentration)	mg/l	so	so	40,8
NGL (rendement)	%	so	so	64,9
Pt (concentration)	mg/l	so	so	6,36
Pt (rendement)	%	so	so	25,5
Nombre de jours de dysfonctionnements majeurs du système de traitement	jours			

Sur cette station, il n'est pas possible de comptabiliser les boues extraites du bassin biologique mais seulement celles évacuées de la station. 6 bilans sur les 12 réalisés ont été non conformes, montrant la forte sensibilité de la station aux épisodes pluvieux.

	Unité	2023	2024	2025
STEP LE PLESSIS				
Description et capacités nominales				
Code Sandre	texte	35161202000	35161202000	35161202000
Filière de traitement	texte	Filtres plantés de roseaux	Filtres plantés de roseaux	Filtres plantés de roseaux
Soumise à autorisation ou déclaration ?	texte	Déclaration	Déclaration	Déclaration
Milieu récepteur du rejet	texte	Fossé d'infiltration	Fossé d'infiltration	Fossé d'infiltration
Capacité de traitement STEU en EH	EH	50	50	50
Nombre d'abonnés raccordés	ab.	nc	nc	14
Nombre d'habitants raccordés	hab.	nc	nc	nc
Capacité hydraulique	m3/j			
Capacité de traitement	kgDBO5/j	3	3	3
Charge entrante				
VP.176 - Pollution moyenne entrante par jour	kgDBO5/j	1,2	0,7	0,7
VP.186 - Pollution collectée estimée	kgDBO5/an	434,4	252,9	250,9
Charge entrante en EH	EH	19,8	11,6	11,5
Volumes traités sur la station	m3	620,5	6022,5	2883,5
Volumes annuels by passés en amont de la station	m3	0	0	0
Consommation d'électricité	kwh	so	so	so
Sous-produits				
Refus de dégrillage	m3	0	0	0
Sables	tonne	0	0	0
Graisses	m3	0	0	0
Boues - Produit brut	t MB	0	0	0
dont épandage	tonne			
dont compostage	tonne			
dont autres	tonne			
VP.208 - Boues évacuées - Matières sèches	t MS	0	0	0
dont épandage	tonne			
dont compostage	tonne			
dont autres	tonne			
Taux de siccité	%			
VP.209 Quantité des boues admises par une filière conforme	t MS	0	0	0
Conformité				
P206.3 : Taux de boues évacuées conformément à la réglementation	%	so	so	so
P254.3 : Conformité des performances / police de l'eau - A SAISIR	%	100%	100%	100%
P254.3 : Conformité des performances / police de l'eau - Calcul de vérification	%	100%	100%	100%
VP.211 - Nombre total de bilans 24h	unité	1	1	1
VP.210 - Nombre de bilans 24h conformes à l'arrêté préfectoral	unité	1	1	1
Eau traitée (moyenne des bilans)				
DBO5 (concentration)	mg/l	59	13	12
DBO5 (rendement)	%	91,6	69	86,2
DCO (concentration)	mg/l	210	65	89
DCO (rendement)	%	85,1	67,5	69,4
MES (concentration)	mg/l	11	24	7
MES (rendement)	%	96,6	40	89,7
NK (concentration)	mg/l	72,9	21,6	38,5
NK (rendement)	%	47,2	22,3	26,5
NGL (concentration)	mg/l	85,7	23,1	38,5
NGL (rendement)	%	37,9	16,9	26,5
Pt (concentration)	mg/l	5,48	3,77	4,26
Pt (rendement)	%	68	0	13,9
Nombre de jours de dysfonctionnements majeurs du système de traitement	jours	0	0	0

Les lits filtrants ont été curés en 2025. Le rapport final de l'entreprise intervenante n'a pas encore été reçu.

	Unité	2023	2024	2025
STEP LOISY EN BRIE				
Description et capacités nominales				
Code Sandre	texte	35132701000	35132701000	35132701000
Filière de traitement	texte	Filtres plantés de roseaux	Filtres plantés de roseaux	Filtres plantés de roseaux
Soumise à autorisation ou déclaration ?	texte	Déclaration	Déclaration	Déclaration
Milieu récepteur du rejet	texte	Fossé d'infiltration	Fossé d'infiltration	Fossé d'infiltration
Capacité de traitement STEU en EH	EH	190	190	190
Nombre d'abonnés raccordés	ab.	88	88	91
Nombre d'habitants raccordés	hab.	nc	nc	nc
Capacité hydraulique	m3/j	28,5	28,5	28,5
Capacité de traitement	kgDBO5/j	11,4	11,4	11,4
Charge entrante				
VP.176 - Pollution moyenne entrante par jour	kgDBO5/j	6	3,0576	3,739726027
VP.186 - Pollution collectée estimée	kgDBO5/an	2 190	1 116	1 365
Charge entrante en EH	EH	100	50,96	62
Volumes traités sur la station	m3	5 475	12 264	6 826
Volumes annuels by passés en amont de la station	m3	0	0	0
Consommation d'électricité	kwh	so	so	so
Sous-produits				
Refus de dégrillage	kg	nc	300	575
Sables	tonne	nc	nc	6,78
Graisses	m3	nc	nc	nc
Boues - Produit brut	t MB	0	0	0
dont épandage	tonne			
dont compostage	tonne			
dont autres	tonne			
VP.208 - Boues évacuées - Matières sèches	t MS	0	0	0
dont épandage	tonne			
dont compostage	tonne			
dont autres	tonne			
Taux de siccité	%			
VP.209 Quantité des boues admises par une filière conforme	t MS	0	0	0
Conformité				
P206.3 : Taux de boues évacuées conformément à la réglementation	%	so	so	so
P254.3 : Conformité des performances / police de l'eau - A SAISIR	%	100%	100%	100%
P254.3 : Conformité des performances / police de l'eau - Calcul de vérification	%	100%	100%	100%
VP.211 - Nombre total de bilans 24h	unité	1	1	1
VP.210 - Nombre de bilans 24h conformes à l'arrêté préfectoral	unité	1	1	1
Eau traitée (moyenne des bilans)				
DBO5 (concentration)	mg/l	7	21	13
DBO5 (rendement)	%	98	81,7	93,5
DCO (concentration)	mg/l	59	115	31
DCO (rendement)	%	92,5	74,6	94,4
MES (concentration)	mg/l	11	17	2
MES (rendement)	%	95,8	92,9	99,3
NK (concentration)	mg/l	34,8	50,5	27,4
NK (rendement)	%	67,3	18,7	51,5
NGL (concentration)	mg/l	88,9	63,2	44,1
NGL (rendement)	%	16,5	0	21,9
Pt (concentration)	mg/l	9,81	7,68	4,09
Pt (rendement)	%	7,1	1,4	44,8
Nombre de jours de dysfonctionnements majeurs du système de traitement	jours	0	0	0

Les lits filtrants ont été curés en 2025. Le rapport final de l'entreprise intervenante n'a pas encore été reçu.

	Unité	2023	2024	2025
STEP MOSLINS				
Description et capacités nominales				
Code Sandre	texte	35138701000	35138701000	35138701000
Filière de traitement	texte	Lagune	Lagune	Lagune
Soumise à autorisation ou déclaration ?	texte	Déclaration	Déclaration	Déclaration
Milieu récepteur du rejet	texte	Ruisseau d'Argensolle	Ruisseau d'Argensolle	Ruisseau d'Argensolle
Capacité de traitement STEU en EH	EH	270	270	270
Nombre d'abonnés raccordés	ab.	141	141	138
Nombre d'habitants raccordés	hab.	nc	nc	nc
Capacité hydraulique	m3/j	40,5	40,5	40,5
Capacité de traitement	kgDBO5/j	16,2	16,2	16,2
Charge entrante				
VP.176 - Pollution moyenne entrante par jour	kgDBO5/j	15	3,962	2,931506849
VP.186 - Pollution collectée estimée	kgDBO5/an	5 475	1 446	1 070
Charge entrante en EH	EH	250	66	49
Volumes traités sur la station	m3	15 038	10 330	11 753
Volumes annuels by passés en amont de la station	m3	non mesurés	non mesurés	non mesurés
Consommation d'électricité	kwh	so	so	so
Sous-produits				
Refus de dégrillage	kg	875	670	510
Sables	tonne	1,42	6,68	3,75
Graisses	m3	compris dans les sables	compris dans les sables	compris dans les sables
Boues - Produit brut	t MB	1472	0	0
dont épandage	tonne	1472	0	0
dont compostage	tonne	0	0	0
dont autres	tonne	0	0	0
VP.208 - Boues évacuées - Matières sèches	t MS	267,9	0	0
dont épandage	tonne	267,9	0	0
dont compostage	tonne	0	0	0
dont autres	tonne	0	0	0
Taux de siccité	%	15,38	0	0
VP.209 - Quantité des boues admises par une filière conforme	t MS	267,9	0	0
Conformité				
P206.3 : Taux de boues évacuées conformément à la réglementation	%	100	so	so
P254.3 : Conformité des performances / police de l'eau - A SAISIR	%	100%	100%	100%
P254.3 : Conformité des performances / police de l'eau - Calcul de vérification	%	100%	100%	100%
VP.211 - Nombre total de bilans 24h	unité	1	1	1
VP.210 - Nombre de bilans 24h conformes à l'arrêté préfectoral	unité	1	1	1
Eau traitée (moyenne des bilans)				
DBO5 (concentration)	mg/l	13	7	20
DBO5 (rendement)	%	99	95	88,3
DCO (concentration)	mg/l	117	56	185
DCO (rendement)	%	94,6	87,2	70,9
MES (concentration)	mg/l	31	32	87
MES (rendement)	%	96,6	90,9	41,5
NK (concentration)	mg/l	21,1	24,8	10,8
NK (rendement)	%	92,8	67,7	92
NGL (concentration)	mg/l	21,6	24,8	14,1
NGL (rendement)	%	92,6	67,8	89,5
Pt (concentration)	mg/l	4,3	2,64	2,69
Pt (rendement)	%	89,3	71,7	76,8
Nombre de jours de dysfonctionnements majeurs du système de traitement	jours	0	0	0

	Unité	2023	2024	2025
STEP OGER				
Description et capacités nominales				
Code Sandre	texte	35141101000	35141101000	35141101000
Filière de traitement	texte	Lagune	Lagune	Lagune
Soumise à autorisation ou déclaration ?	texte	Déclaration	Déclaration	Déclaration
Milieu récepteur du rejet	texte	Infiltration	Infiltration	Infiltration
Capacité de traitement STEU en EH	EH	650	650	650
Nombre d'abonnés raccordés	ab.	231	231	329
Nombre d'habitants raccordés	hab.	510	510	510
Capacité hydraulique	m3/j	130	130	130
Capacité de traitement	kgDBO5/j	40	40	40
Charge entrante				
VP.176 - Pollution moyenne entrante par jour	kgDBO5/j	88	34,371	45,18356164
VP.186 - Pollution collectée estimée	kgDBO5/an	1 084	12 545	16 492
Charge entrante en EH	EH	1 470	572,85	753,06
Volumes traités sur la station	m3	70 007	22 010	8 472
Volumes annuels by passés en amont de la station	m3	208 510	268 340	170 453
Consommation d'électricité	kwh	so	so	so
Sous-produits				
Refus de dégrillage	kg	735	670	655
Sables	tonne	4520	4	4,4
Graisses	m3	compris dans les sables	compris dans les sables	compris dans les sables
Boues - Produit brut	t MB	0	0	0
dont épandage	tonne		0	0
dont compostage	tonne		0	0
dont autres	tonne		0	0
VP.208 - Boues évacuées - Matières sèches	t MS	0	0	0
dont épandage	tonne		0	0
dont compostage	tonne		0	0
dont autres	tonne		0	0
Taux de siccité	%		0	0
VP.209 Quantité des boues admises par une filière conforme	t MS	0	0	0
Conformité				
P206.3 : Taux de boues évacuées conformément à la réglementation	%	so	so	so
P254.3 : Conformité des performances / police de l'eau - A SAISIR	%	0%	0%	0%
P254.3 : Conformité des performances / police de l'eau - Calcul de vérification	%	0%	0%	0%
VP.211 - Nombre total de bilans 24h	unité	1	1	1
VP.210 - Nombre de bilans 24h conformes à l'arrêté préfectoral	unité	0	0	0
Eau traitée (moyenne des bilans)				
DBO5 (concentration)	mg/l	nc	nc	nc
DBO5 (rendement)	%	nc	nc	nc
DCO (concentration)	mg/l	nc	nc	nc
DCO (rendement)	%	nc	nc	nc
MES (concentration)	mg/l	nc	nc	nc
MES (rendement)	%	nc	nc	nc
NK (concentration)	mg/l	nc	nc	nc
NK (rendement)	%	nc	nc	nc
NGL (concentration)	mg/l	nc	nc	nc
NGL (rendement)	%	nc	nc	nc
Pt (concentration)	mg/l	nc	nc	nc
Pt (rendement)	%	nc	nc	nc
Nombre de jours de dysfonctionnements majeurs du système de traitement	jours			

Station non conforme du fait de l'infiltration de l'effluent par le bassin N°3. La reconstruction d'une station commune Oger/Le Mesnil sur Oger est actée.

	Unité	2023	2024	2025
STEP VERT TOULON				
Description et capacités nominales				
Code Sandre	texte	35161101000	35161101000	35161101000
Filière de traitement	texte	Boues activées	Boues activées	Boues activées
Soumise à autorisation ou déclaration ?	texte	Déclaration	Déclaration	Déclaration
Milieu récepteur du rejet	texte	Le Petit Morin	Le Petit Morin	Le Petit Morin
Capacité de traitement STEU en EH	EH	400	400	400
Nombre d'abonnés raccordés	ab.	138	138	148
Nombre d'habitants raccordés	hab.	300	300	300
Capacité hydraulique	m3/j	60	60	60
Capacité de traitement	kgDBO5/j	24	24	24
Charge entrante				
VP.176 - Pollution moyenne entrante par jour	kgDBO5/j	6,74	5,04	5,01
VP.186 - Pollution collectée estimée	kgDBO5/an	2 460	1 841	1 829
Charge entrante en EH	EH	112	84	84
Volumes traités sur la station	m3	7 718	10 814	10 762
Volumes annuels by passés en amont de la station	m3	0	0	0
Consommation d'électricité	kwh	nc	nc	nc
Sous-produits				
Refus de dégrillage	tonne	1,04	1,06	6,3
Sables	tonne	17,66	34,25	14,28
Graisses	m3	compris dans les sables	compris dans les sables	compris dans les sables
Boues - Produit brut	tonne	8,2	nc	nc
dont épandage	tonne			
dont compostage	tonne			
dont autres	tonne	8,2		
VP.208 - Boues évacuées - Matières sèches	tonne	0,23	0	0
dont épandage	tonne	0	0	0
dont compostage	tonne	0	0	0
dont autres	m3	0,23	0	0
Taux de siccité	%		0	0
VP.209 Quantité des boues admises par une filière conforme	m3	0,23	0	0
Conformité				
P206.3 : Taux de boues évacuées conformément à la réglementation	%	100%	so	so
P254.3 : Conformité des performances / police de l'eau - A SAISIR	%	100%	100%	75%
P254.3 : Conformité des performances / police de l'eau - Calcul de vérification	%	100%	100%	75%
VP.211 - Nombre total de bilans 24h	unité	4	4	4
VP.210 - Nombre de bilans 24h conformes à l'arrêté préfectoral	unité	4	4	3
Eau traitée (moyenne des bilans)				
DBO5 (concentration)	mg/l	5,8	3	4,5
DBO5 (rendement)	%	98,2	98,2	97,7
DCO (concentration)	mg/l	35,6	33,4	63,3
DCO (rendement)	%	96,6	94,3	91,5
MES (concentration)	mg/l	7,2	12,3	24,3
MES (rendement)	%	98,4	96,3	91,7
NK (concentration)	mg/l	17	2,9	9,28
NK (rendement)	%	85,9	96,2	88,1
NGL (concentration)	mg/l	19,8	15,1	14,82
NGL (rendement)	%	89	98,6	92
Pt (concentration)	mg/l	3	2,5	7,05
Pt (rendement)	%	76,3	66,8	34,4
Nombre de jours de dysfonctionnements majeurs du système de traitement	jours	0	0	0

	Unité	2023	2024	2025
STEP VERTUS				
Description et capacités nominales				
Code Sandre	texte	35165101000	35165101000	35165101000
Filière de traitement	texte	Boues activées	Boues activées	Boues activées
Soumise à autorisation ou déclaration ?	texte	Autorisation	Autorisation	Autorisation
Milieu récepteur du rejet	texte	Infiltration	Infiltration	Infiltration
Capacité de traitement STEU en EH	EH	5 950	5 950	5 950
Nombre d'abonnés raccordés	ab.	1 398	1 398	1 699
Nombre d'habitants raccordés	hab.	2 601	2 601	2 601
Capacité hydraulique	m3/j	1 061	1 061	1 061
Capacité de traitement	kgDBO5/j	357	357	357
Charge entrante				
VP.176 - Pollution moyenne entrante par jour	kgDBO5/j	124	114	133
VP.186 - Pollution collectée estimée	kgDBO5/an	45 260	41 510	48 509
Charge entrante en EH	EH	2 068	1 895	2 215
Volumes traités sur la station	m3	171 570	257 238	211 728
Volumes annuels by passés en amont de la station	m3	718	0	1 122
Consommation d'électricité	kwh	158 582	148 394	154 770
Sous-produits				
Refus de dégrillage	m3	2 726	2 425	2 095
Sables	tonne	26	49	46
Graisses	m3	42	compris dans les sables	compris dans les sables
Boues - Produit brut	t MB	5 060	4 844	3 993
dont épandage	tonne	0	0	0
dont compostage	tonne	0	0	0
dont autres	tonne	0	0	0
VP.208 - Boues évacuées - Matières sèches	t MS	96,0	84,0	49,3
dont épandage	tonne	56,2	84,0	49,3
dont compostage	tonne	39,0	0,0	0,0
dont autres	tonne	0,0	0,0	0,0
Taux de siccité	%	24,8	28,0	28,0
VP.209 Quantité des boues admises par une filière conforme	t MS	96,0	84,0	49,3
Conformité				
P206.3 : Taux de boues évacuées conformément à la réglementation	%	100%	100%	100%
P254.3 : Conformité des performances / police de l'eau - A SAISIR	%	100%	100%	100%
P254.3 : Conformité des performances / police de l'eau - Calcul de vérification	%	92%	100%	100%
VP.211 - Nombre total de bilans 24h	unité	12	12	12
VP.210 - Nombre de bilans 24h conformes à l'arrêté préfectoral	unité	11	12	12
Eau traitée (moyenne des bilans)				
DBO5 (concentration)	mg/l	3	3,1	3
DBO5 (rendement)	%	98,9	98,1	98,7
DCO (concentration)	mg/l	19,3	15,6	25,7
DCO (rendement)	%	97,8	97,2	96,7
MES (concentration)	mg/l	8,6	3,3	3,8
MES (rendement)	%	97,4	98,6	98,8
NK (concentration)	mg/l	3	1,4	0,6
NK (rendement)	%	94,1	97,1	97,9
NGL (concentration)	mg/l	3,6	2	1,6
NGL (rendement)	%	93	96	97,8
Pt (concentration)	mg/l	1,5	1	0,9
Pt (rendement)	%	76	84,5	87,4
Nombre de jours de dysfonctionnements majeurs du système de traitement	jours	0	0	0

	Unité	2023	2024	2025
STEP VERT TOULON				
Description et capacités nominales				
Code Sandre	texte	35161101000	35161101000	35161101000
Filière de traitement	texte	Boues activées	Boues activées	Boues activées
Soumise à autorisation ou déclaration ?	texte	Déclaration	Déclaration	Déclaration
Milieu récepteur du rejet	texte	Le Petit Morin	Le Petit Morin	Le Petit Morin
Capacité de traitement STEU en EH	EH	400	400	400
Nombre d'abonnés raccordés	ab.	138	138	148
Nombre d'habitants raccordés	hab.	300	300	300
Capacité hydraulique	m3/j	60	60	60
Capacité de traitement	kgDBO5/j	24	24	24
Charge entrante				
VP.176 - Pollution moyenne entrante par jour	kgDBO5/j	6,74	5,04	5,01
VP.186 - Pollution collectée estimée	kgDBO5/an	2 460	1 841	1 829
Charge entrante en EH	EH	112	84	84
Volumes traités sur la station	m3	7 718	10 814	10 762
Volumes annuels by passés en amont de la station	m3	0	0	0
Consommation d'électricité	kwh	nc	nc	nc
Sous-produits				
Refus de dégrillage	tonne	1,04	1,06	6,3
Sables	tonne	17,66	34,25	14,28
Graisses	m3	compris dans les sables	compris dans les sables	compris dans les sables
Boues - Produit brut	tonne	8,2	nc	nc
dont épandage	tonne			
dont compostage	tonne			
dont autres	tonne	8,2		
VP.208 - Boues évacuées - Matières sèches	tonne	0,23	0	0
dont épandage	tonne	0	0	0
dont compostage	tonne	0	0	0
dont autres	m3	0,23	0	0
Taux de siccité	%		0	0
VP.209 Quantité des boues admises par une filière conforme	m3	0,23	0	0
Conformité				
P206.3 : Taux de boues évacuées conformément à la réglementation	%	100%	so	so
P254.3 : Conformité des performances / police de l'eau - A SAISIR	%	100%	100%	75%
P254.3 : Conformité des performances / police de l'eau - Calcul de vérification	%	100%	100%	75%
VP.211 - Nombre total de bilans 24h	unité	4	4	4
VP.210 - Nombre de bilans 24h conformes à l'arrêté préfectoral	unité	4	4	3
Eau traitée (moyenne des bilans)				
DBO5 (concentration)	mg/l	5,8	3	4,5
DBO5 (rendement)	%	98,2	98,2	97,7
DCO (concentration)	mg/l	35,6	33,4	63,3
DCO (rendement)	%	96,6	94,3	91,5
MES (concentration)	mg/l	7,2	12,3	24,3
MES (rendement)	%	98,4	96,3	91,7
NK (concentration)	mg/l	17	2,9	9,28
NK (rendement)	%	85,9	96,2	88,1
NGL (concentration)	mg/l	19,8	15,1	14,82
NGL (rendement)	%	89	98,6	92
Pt (concentration)	mg/l	3	2,5	7,05
Pt (rendement)	%	76,3	66,8	34,4
Nombre de jours de dysfonctionnements majeurs du système de traitement	jours	0	0	0

	Unité	2023	2024	2025
STEP VILLERS AUX BOIS				
Description et capacités nominales				
Code Sandre	texte	35163001000	35163001000	35163001000
Filière de traitement	texte	Lagune	Lagune	Lagune
Soumise à autorisation ou déclaration ?	texte	Déclaration	Déclaration	Déclaration
Milieu récepteur du rejet	texte	Fossé d'infiltration	Fossé d'infiltration	Fossé d'infiltration
Capacité de traitement STEU en EH	EH	400	400	400
Nombre d'abonnés raccordés	ab.	159	159	143
Nombre d'habitants raccordés	hab.	325	325	325
Capacité hydraulique	m3/j	45	45	45
Capacité de traitement	kgDBO5/j	18	18	18
Charge entrante				
VP.176 - Pollution moyenne entrante par jour	kgDBO5/j	9	29	8
VP.186 - Pollution collectée estimée	kgDBO5/an	3 285	10 539	3 056
Charge entrante en EH	EH	143	481	140
Volumes traités sur la station	m3	87 235	136 875	11 753
Volumes annuels by passés en amont de la station	m3	0	0	0
Consommation d'électricité	kwh	so	so	so
Sous-produits				
Refus de dégrillage	kg	750	615	585
Sables	tonne	12,2	9,5	5,5
Graisses	m3	compris dans les sables	compris dans les sables	compris dans les sables
Boues - Produit brut	t MB	1054	0	0
dont épandage	tonne	1054		
dont compostage	tonne	0		
dont autres	tonne	0		
VP.208 - Boues évacuées - Matières sèches	t MS	104,9	0	0
dont épandage	tonne	104,9		
dont compostage	tonne	0		
dont autres	tonne	0		
Taux de siccité	%	9,95	so	so
VP.209 Quantité des boues admises par une filière conforme	t MS	104,9	so	so
Conformité				
P206.3 : Taux de boues évacuées conformément à la réglementation	%	100%	so	so
P254.3 : Conformité des performances / police de l'eau - A SAISIR	%	100%	100%	100%
P254.3 : Conformité des performances / police de l'eau - Calcul de vérification	%	100%	100%	100%
VP.211 - Nombre total de bilans 24h	unité	1	1	1
VP.210 - Nombre de bilans 24h conformes à l'arrêté préfectoral	unité	1	1	1
Eau traitée (moyenne des bilans)				
DBO5 (concentration)	mg/l	0,1	0,1	44
DBO5 (rendement)	%	94,5	98,9	94,2
DCO (concentration)	mg/l	1,3	1,5	189
DCO (rendement)	%	89,2	96,1	91,2
MES (concentration)	mg/l	2,3	0,8	25
MES (rendement)	%	79,7	96,4	96,7
NK (concentration)	mg/l	0,4	0,3	21,4
NK (rendement)	%	75,5	90,6	92,8
NGL (concentration)	mg/l	0,5	0,4	22,1
NGL (rendement)	%	66	89,8	92,6
Pt (concentration)	mg/l	0	0	3,29
Pt (rendement)	%	78,1	90,4	86,3
Nombre de jours de dysfonctionnements majeurs du système de traitement	jours	0	0	0